

Descriptif du visuel sur la responsabilité de la gestion des déchets

Les ménages payent la taxe communale pour les ordures ménagères. La responsabilité de la gestion revient aux communes.

Pour les entreprises, la responsabilité de la gestion revient aux professionnels. Ceux-ci paient directement des prestataires chargés de traiter les déchets.